

## Réfection de la place du village

**Fermeture complète à la circulation  
du lundi 15 octobre à 7h au samedi 20 octobre à 7h  
(prolongation éventuelle selon météo)**

Afin de minimiser un tant soit peu les problèmes de circulation, les travaux sur la place du village se dérouleront pendant les vacances scolaires, soit dès le lundi 15 octobre.

Pendant tous les travaux de préparation de la chaussée, y compris les travaux annexes (regards pour l'eau, etc.), puis pose des deux couches d'enrobés (couche de base et couche de roulement posées séparément),

**il ne sera pas possible de circuler sur la place du village.**

Les habitants de la place du village et des routes qui en débouchent auront la possibilité de **stationner sur le parking de la Brégentenaz** (y compris place du 1<sup>er</sup> août).

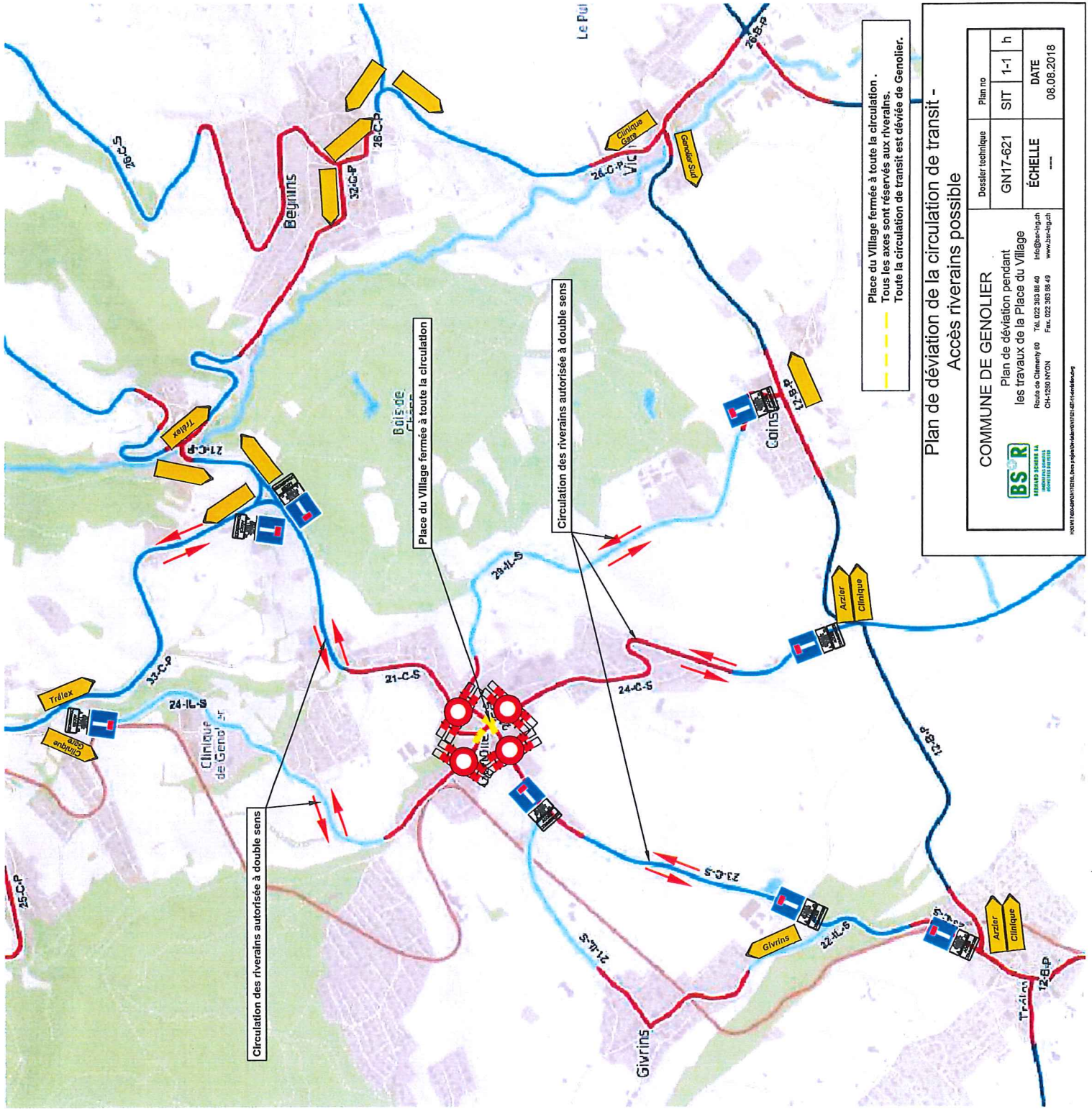
Les habitants de Sus-Châtel pourront entrer et sortir par le haut de la route de Châtel en passant par la forêt et en sortant à Givrins sur la route de Sodome. **Merci de rouler lentement en faisant très attention sur le tronçon forestier.**

Une signalisation sera mise en place. Voir au verso les informations concernant les déviations.

Nous vous demandons de respecter les différentes signalisations. La Gendarmerie fera des contrôles et dénoncera les abus et autres incivilités.

Avec nos remerciements anticipés pour votre prudence et votre collaboration pendant les travaux, nous vous présentons nos meilleures salutations.

La Municipalité



Circulation des riverains autorisée à double sens

Place du Village fermée à toute la circulation

Circulation des riverains autorisée à double sens

Place du Village fermée à toute la circulation.  
Tous les axes sont réservés aux riverains.  
Toute la circulation de transit est déviée de Genolier.

Plan de déviation de la circulation de transit -  
Accès riverains possible

<b>COMMUNE DE GENOLIER</b> Plan de déviation pendant les travaux de la Place du Village Route de Charnley 06 CH-1203 NYON Tél. 022 333 88 40 Fax. 022 333 88 49 	Dossier technique	Plan no
	GN17-621	SIT 1-1 h
	ÉCHELLE	DATE
		08.06.2018

Projet financé par l'Etat, le Canton de Vaud et la Commune de Genolier